



MOAL Léon

Naissance : 13 novembre 1916 - Lesneven (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [D.F](#)

Unité : [F.F.I Lesneven](#)

Secteur(s) d'action : Lesneven

Arrêté, Torturé, Déporté, Disparu, Mort en déportation

Décès : - Neuengamme (Allemagne)

Mort pour la France

Léon François Marie Moal est le cadet des cinq fils du chef de dépôt des chemins de fer de Lesneven. La famille réside d'ailleurs à la gare de Lesneven, sise au 19 bis rue de la Gare. Suivant les rails de son père, Léon Moal devient mécanicien des chemins de fer. En 1936, Léon Moal et sa la famille sont endeuillés par la perte du second fils, Yves Moal, Maître mécanicien dans l'aéronautique, décédé dans un accident d'aviation à Évry-Petit-Bourg (91).

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il est mobilisé dans la Marine nationale comme Second-Maître électricien. Il le restera jusqu'en décembre 1942, date de sa mise en congés d'armistice suite à l'invasion de la Zone Sud par l'armée allemande. Le lesnevien reprend alors son emploi auprès de son père, au service des chemins de fer départementaux (le train-patates).

Sans que l'on sache par quel truchement, Léon Moal donne son adhésion à la Résistance locale de Lesneven, semble t-il vers juillet 1943. L'identité de son recruteur, tout comme la nature de ses activités clandestines, sont méconnues à ce jour. En décembre 1943, Léon Moal recrute le jeune René Prigent de Cléder et le met en relation avec [Henriette Berder](#), qui elle même le présentera à [Joseph Barach](#) de Guissény. Ceci permettra de développer le recrutement dans ce secteur.

Dans le premier semestre de l'année 1944, son groupement de Résistance s'amalgame dans les Forces françaises de l'intérieur (F.F.I) et devient la [Compagnie Antibes](#). Compte tenu de son expérience militaire, il est probable que Léon Moal fut pressenti pour prendre la tête d'un groupe de combat (à vérifier).

Dans la nuit du 2 au 3 juin 1944, la répression allemande s'abat sur la région de Lesneven à l'encontre des F.F.I. Léon Moal est arrêté à son domicile par le Kommando I.C 343 de Landerneau. Il amené dans le café de [Jean Riou](#) pour un subir un interrogatoire musclé. Au total, ce sont 14 personnes qui sont appréhendées cette nuit là dans le canton.

Arrêtés dans la nuit du 2 au 3 juin 1944 dans le secteur de Lesneven :

1. [ABALLÉA Joseph](#)
2. [CORRE Yves](#) (□)
3. [FORICHER Joseph](#)

4. [GARNIER Joseph](#)
5. [GUÉGUEN André](#)
6. [GUÉGUEN François](#)
7. [LOAËC Pierre](#)
8. MOAL Léon (□)
9. [PELLENNEC Yves](#)
10. [RIOU Éliane](#)
11. [RIOU Gabrielle](#)
12. [RIOU Jean](#) (□)
13. [RIOU Simone](#)
14. [TALEC Aimé](#) (□)

Au petit matin, les prisonniers sont ramenés au manoir Colleville à Landerneau. Dans la cour, les interrogatoires violents reprennent et durent une bonne partie de la journée. Léon Moal est ensuite transféré à la prison de Pontaniou à Brest, puis vers la mi juin 1944, les prisonniers sont transférés au camp Marguerite à Rennes. Le débarquement en Normandie et l'avance des troupes alliées vers Rennes forcent les allemands à rassembler tous les détenus du camp Marguerite et de la prison Jacques Cartier, en deux convois pour les expédier dans l'Est en prévision de leur déportation.

Résistants de l'arrondissement de Brest arrivant au K.L Natzweiler le 26 août 1944 :

- [CORRE Yves](#) (Dachau, Allach et Melk) □
- [GANDIN Claude](#) (Dachau et Allach) □
- [LE BRAS Eugène](#) (Dachau, Allach, Haslach et Dautmergen)
- [LE GALL Jean](#) (Dachau et Flossenbürg) □
- [LUSVEN Joseph](#) (Dachau, Neuengamme et Meppen-Versen) □
- MOAL Léon □
- [MOUDEN Joseph](#) (Dachau et Neuengamme) □
- [PELLENNEC Yves](#) (Dachau, Allach, Neuengamme, Ladelund, Meppen-Versen et Sandbostel)
- [PROVOSTIC Henri](#) (Dachau et Melk) □
- [RIOU Jean](#) (Dachau) □

Sous le matricule n°23969, Léon Moal est transféré à Dachau. Il est ensuite transféré au camp de Neuengamme.

Sa date exacte de décès est inconnue, il est alors porté disparu. À l'issue de la période légale d'attente, Léon Moal est déclaré Mort pour la France, à date fictive du 1er octobre 1944. À titre posthume il est décoré de la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de bronze en 1945 et de la médaille de la Résistance française en 1956. Son nom figure sur le monument aux morts ainsi que sur la plaque commémorative des déportés à Lesneven (voir portfolio).

Publiée le vendredi 26 mai 2023, par [Gildas Priol](#), mise à jour dimanche 2 juin 2024

Sources - Liens

- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Léon Moal (1622 W 59).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 07/01/1956](#)).
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés arrivés le 26 août 1944 en provenance de Belfort ([I.273](#)).
- [Arolsen archives](#), centre international de documentation des persécutions nazies.
- SMLH29N, notice du légionnaire [Yves Moal](#).
- BOHN Roland, *Chronique d'hier - Tome 1 - La vie du Léon 1939-1945*, édition à compte d'auteur,

1993.

- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Léon Moal ([GR 16 P 421874](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier de mort en déportation de Léon Moal ([AC 21 P 517 209](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>